



# SmartFind G8 PLUS AIS EPIRB

## Guide d'utilisation

Ce manuel s'applique à la balise SmartFind G8 PLUS AIS EPIRB.

À UTILISER UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE UNE FAUSSE ALERTE MET DES VIES EN DANGER.

1. Retirez complètement la balise EPIRB de son support (à gauche) ou de son boîtier (à droite).

L'enceinte est équipée d'un ressort pour libérer automatiquement la balise EPIRB en cas de naufrage de votre embarcation.

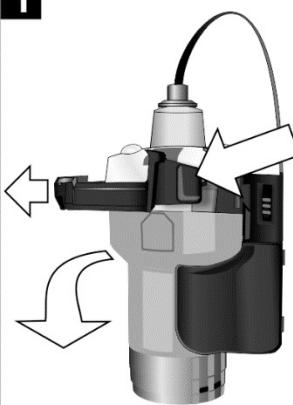
Avant toute activation, retirez entièrement la balise EPIRB de son support (à gauche) ou de son logement (à droite).

Si le temps le permet, soulevez le capot rouge « ON », puis maintenez le bouton d'activation enfoncé pendant 2 secondes.

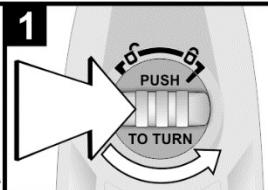
Déroulez la longe de la balise et attachez-la au radeau de survie. Jetez la balise à l'eau (elle s'activera automatiquement si vous n'avez pas eu le temps d'appuyer sur le bouton d'activation).

# SOS ONLY IN EMERGENCY

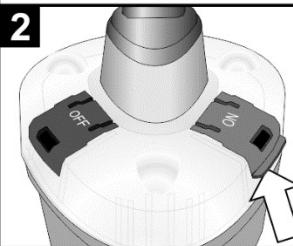
1



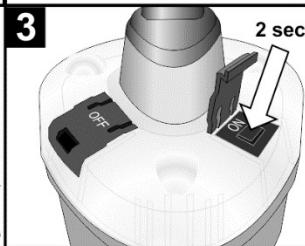
1



2



3



# SOMMAIRE

<b>1 AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ.....</b>	<b>1</b>
1.1 Utilisation.....	1
1.2 Tests, entretien et élimination .....	1
1.3 Dangers.....	1
1.4 Stockage .....	1
1.5 Déclaration de conformité UE .....	1
1.6 Déclaration de conformité UK Ensign Mark .....	1
1.7 Conformité FCC.....	2
1.8 Conformité Industrie Canada .....	2
1.9 Délai de réponse .....	2
1.10 Avertissement et droits d'auteur .....	2
<b>2 ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE.....</b>	<b>3</b>
2.1 Vue d'ensemble .....	3
2.2 Procédure d'enregistrement.....	4
<b>3 DESCRIPTION .....</b>	<b>5</b>
3.1 Commandes et voyants de la balise EPIRB .....	6
3.1.1 Vue de dessus.....	6
3.1.2 Vue arrière .....	7
3.2 Poignée de transport .....	8
3.3 Support manuel .....	9
3.4 Boîtier largable automatiquement .....	10
3.4.1 Activation automatique .....	10
3.4.2 Activation manuelle .....	10
<b>4 PROCÉDURE D'URGENCE .....</b>	<b>11</b>
4.1 Abandonnez le navire ! .....	11
4.1.1 Boîtier largable automatiquement .....	12
4.2 Libération du support manuel.....	12
4.3 Retrait du boîtier hydrostatique.....	13
4.4 Activation manuelle .....	14
4.5 Optimisation des performances à bord .....	15
4.6 Désactivation .....	16
4.7 Rangement .....	17
4.7.1 Support manuel .....	17
4.7.2 Boîtier hydrostatique .....	18
<b>5 FAUSSES ALERTES.....</b>	<b>20</b>
5.1 Informer les secours.....	20
5.2 Désactiver la balise EPIRB .....	20
5.3 Balise EPIRB défectueuse .....	20
<b>6 INSTALLATION.....</b>	<b>21</b>

6.1 Support manuel.....	21
6.1.1 Emplacement.....	21
6.1.2 Procédure d'installation.....	21
6.1.3 Plaque d'instructions de montage .....	22
6.2 Boîtier libération automatique .....	23
6.2.1 Emplacement.....	23
6.2.2 Procédure d'installation.....	24
6.2.3 Plaque d'instructions de montage .....	25
6.2.4 Date d'expiration HRU .....	25
6.2.5 Inscription du nom du navire.....	25
<b>7 ENTRETIEN .....</b>	<b>26</b>
7.1 Calendrier de maintenance .....	26
7.2 Auto-test et inspection.....	27
7.2.1 Test rapide de fonctionnement .....	27
7.2.2 Test approfondi de fonctionnement .....	28
7.3 Contrôle mécanique .....	29
7.4 Remplacement du HRU .....	30
7.5 Entretien de la batterie .....	33
7.5.1 Remplacement de la batterie .....	33
7.5.2 Retrait de la batterie .....	33
7.6 Transport .....	35
7.7 Inspections GMDSS .....	35
<b>8 DÉCLARATION DE FIN DE VIE .....</b>	<b>36</b>
8.1 Durée de vie opérationnelle sécurisée de la balise EPIRB .....	36
8.2 Élimination .....	36
<b>9 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES .....</b>	<b>37</b>
<b>10 GARANTIE PRODUIT .....</b>	<b>38</b>
<b>11 COMMENT ÇA FONCTIONNE? .....</b>	<b>39</b>
<b>12 SYSTÈME SATELLITE COSPAS-SARSAT .....</b>	<b>40</b>
12.1 Le processus de Recherche et Sauvetage (SAR) .....	40
12.2 Système mondial de navigation par satellite (GNSS) .....	41
12.3 Compatibilité MEOSAR: explications .....	41
<b>13 COMMENT ENREGISTRER VOTRE EPIRB .....</b>	<b>43</b>
13.1 Contact d'urgence.....	44
13.2 Informations d'enregistrement pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande .....	44
13.2.1 Conseils pour l'achat ou le transfert d'une EPIRB .....	44
13.3 Licence radio.....	45
13.4 Vente ou transfert.....	45

# 1 AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ

## 1.1

### Utilisation

Une balise de détresse EPIRB (Radiobalise de localisation des sinistres) est destinée à être utilisée uniquement en cas d'urgence maritime et a reçu une homologation spécifique à cet usage. Elle n'est ni conçue ni recommandée pour une utilisation à terre ou dans les airs.

N'utilisez l'EPIRB qu'en cas de danger grave et immédiat. Les fausses alertes mettent des vies en péril. Prévenez-les en maîtrisant l'activation et la désactivation de votre appareil. Les alertes intentionnellement déclenchées peuvent entraîner des sanctions. Lisez attentivement le manuel complet avant toute installation, essai ou utilisation de l'EPIRB.

Assurez-vous que l'EPIRB soit bien enregistrée auprès des autorités compétentes de votre pays (État du pavillon) – voir section 2.2 : [Comment enregistrer](#)

## 1.2 Tests, entretien et mise au rebut

Vérifiez le fonctionnement de la balise EPIRB chaque mois – voir section 7.1 : [Programme d'entretien](#)

La balise EPIRB ne contient aucune pièce pouvant être réparée par l'utilisateur. Le bloc-piles contient des batteries au lithium métal. Ne pas incinérer, percer, déformer ou court-circuiter. Si vous devez jeter les batteries ou l'EPIRB complet – consultez la section 8 : [Fin de vie](#)

Renvoyez votre appareil chez votre revendeur pour toute intervention – voir section 7.1 : [Programme d'entretien](#)

## 1.3 Dangers

Lorsque la balise EPIRB est activée, elle émet des ondes radiofréquences. Il est conseillé de ne pas toucher l'antenne durant son fonctionnement.

Il est déconseillé de fixer directement les feux stroboscopiques du regard.

## 1.4 Stockage

Une conservation prolongée à une température supérieure à celle de la pièce peut diminuer la capacité de la batterie. Il est recommandé de remplacer la batterie avant la date de péremption, sinon l'autonomie pourrait être inférieure à 48 heures. La perte de capacité est plus marquée en cas de stockage dans des lieux plus chauds.

## 1.5 Déclaration de conformité UE

McMurdo Ltd atteste que cette radiobalise EPIRB est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions applicables de la Directive européenne sur les équipements marins (MED). La Déclaration de conformité est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.seasofsolutions.com/downloads/>

## 1.6 Déclaration de conformité UK Ensign Mark

McMurdo Ltd certifie que cette EPIRB est conforme aux exigences du Règlement sur les équipements marins (MER), MSN 1874 tel que modifié.

La Déclaration de conformité est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.seasofsolutions.com/downloads/>

## 1.7 Conformité FCC

Dispositions SMDSM du FCC 47 CFR Partie 80, FCC et USCG.

Remarque : Cet appareil n'a pas encore reçu l'autorisation requise conformément aux règlements de la Federal Communications Commission. Il ne peut donc pas être proposé à la vente ou à la location, ni vendu ou loué, avant l'obtention de cette autorisation.

## 1.8 Conformité d'Industrie Canada

ISED RSS GEN et RSS182

Ce dispositif intègre des émetteurs/récepteurs exempts de licence, conformes aux normes RSS d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences.
2. Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, y compris celles pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

## 1.9 Délai de réponse

La fonction de la balise EPIRB est de transmettre une alerte aux satellites COSPAS-SARSAT, comme indiqué sur le [système satellitaire COSPAS-SARSAT](#).

Le délai de réception de l'alerte dépend de la position des satellites à ce moment-là et peut être affecté par des obstacles situés au-dessus du navire. Le temps nécessaire à l'intervention après une alerte dépend de l'efficacité des services de recherche et de sauvetage, aspect qui échappe au contrôle de McMurdo Ltd.

## 1.10 Avertissement et droits d'auteur

McMurdo Ltd se réserve le droit de modifier ce document à tout moment sans préavis, et décline toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences de telles modifications.

CE DOCUMENT EST PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR © 2023 MCMURDO LTD ET/OU SES AFFILIÉS. TOUS DROITS STRICTEMENT RÉSERVÉS.

CE DOCUMENT ET LES ÉLÉMENTS QUI Y SONT JOINTS CONTIENNENT DES INFORMATIONS ET DONNÉES PROPRIÉTAIRES ET SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MCMURDO LTD ET/OU DE SES AFFILIÉS. LES DOCUMENTS, TOUT MATÉRIEL JOINT ET/OU LES INFORMATIONS QU'ILS CONTIENNENT NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS, DIFFUSÉS OU DISTRIBUÉS QUE DANS LE CADRE DE L'OBJET CONVENU. TOUTE UTILISATION, REPRODUCTION OU COMMUNICATION À DES TIERS NON AUTORISÉE EST STRICTEMENT INTERDITE SANS L'ACCORD ÉCRIT PRÉALABLE DE MCMURDO LTD. CE DOCUMENT DOIT ÊTRE RETOURNÉ À MCMURDO LTD UNE FOIS L'OBJET CONVENU ATTEINT.

# 2 ENREGISTREMENT OBLIGATOIRE

## ATTENTION !

Vous devez impérativement enregistrer votre balise EPIRB auprès des autorités compétentes. Tout défaut d'enregistrement peut retarder les secours et mettre des vies en danger. L'enregistrement de l'utilisateur est souvent exigé par la législation nationale.

## Informations importantes

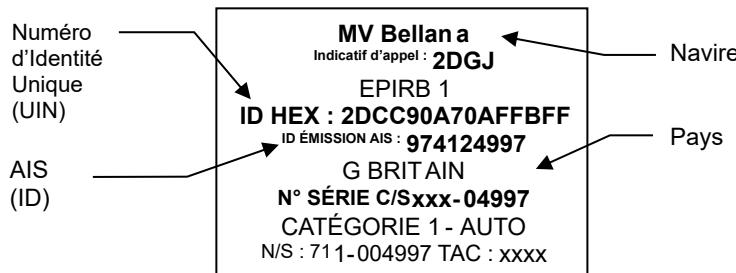
Cospas-Sarsat recommande vivement de procéder à l'enregistrement de votre balise dans les règles. L'enregistrement ne peut se faire que dans le registre géré par le pays correspondant au « code pays » programmé électroniquement dans la balise (ou dans la Base internationale d'enregistrement des balises <https://www.406registration.com/>) si ce pays utilise la BIRB pour ses enregistrements.

Consultez la page Contacts d'enregistrement des balises pour savoir où procéder à l'enregistrement. (<https://www.406registration.com/countriessupported.aspx>)

### 2.1

#### Présentation générale

Chaque balise EPIRB est préprogrammée avec une identité unique avant d'être livrée au client. Cette opération est réalisée par le fabricant ou, parfois, par le distributeur. L'identité inclut un code pays à trois chiffres, correspondant au pays responsable de la gestion des informations d'enregistrement de cette balise. Le plus souvent, il s'agit du pays où le navire est immatriculé. Le pays programmé dans votre EPIRB est indiqué sur l'étiquette d'identification à l'arrière. Vous devez absolument vous enregistrer dans ce pays.



En cas d'urgence, lorsque vous activez votre balise EPIRB, le centre de coordination de sauvetage maritime (MRCC) le plus proche recevra le signal et déchiffrera le code pays. Il consultera alors la base de données d'enregistrement correspondante afin d'y retrouver les informations concernant votre navire, son équipement radio et les personnes à contacter. Si ces informations sont absentes, cela peut ralentir les opérations de secours.

## **2.2      Comment s'inscrire**

Veuillez consulter la section : [13. Procédure d'inscription de VOTRE EPIRB](#) pour obtenir des informations détaillées sur la procédure d'enregistrement.

### 3 DESCRIPTION

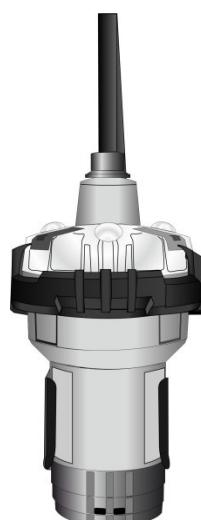
Cette balise EPIRB est un émetteur de détresse autonome et puissant. Une fois déclenchée, elle fonctionne pendant au moins 48 heures. Son efficacité est optimale lorsqu'elle flotte sur l'eau. Même si elle peut être utilisée à bord d'un navire ou dans un radeau de survie, cette utilisation n'est pas conseillée.

L'EPIRB peut être installé sur le navire selon l'une des deux méthodes suivantes :

- Support manuel, ou
- Boîtier à libération automatique



Balise EPIRB



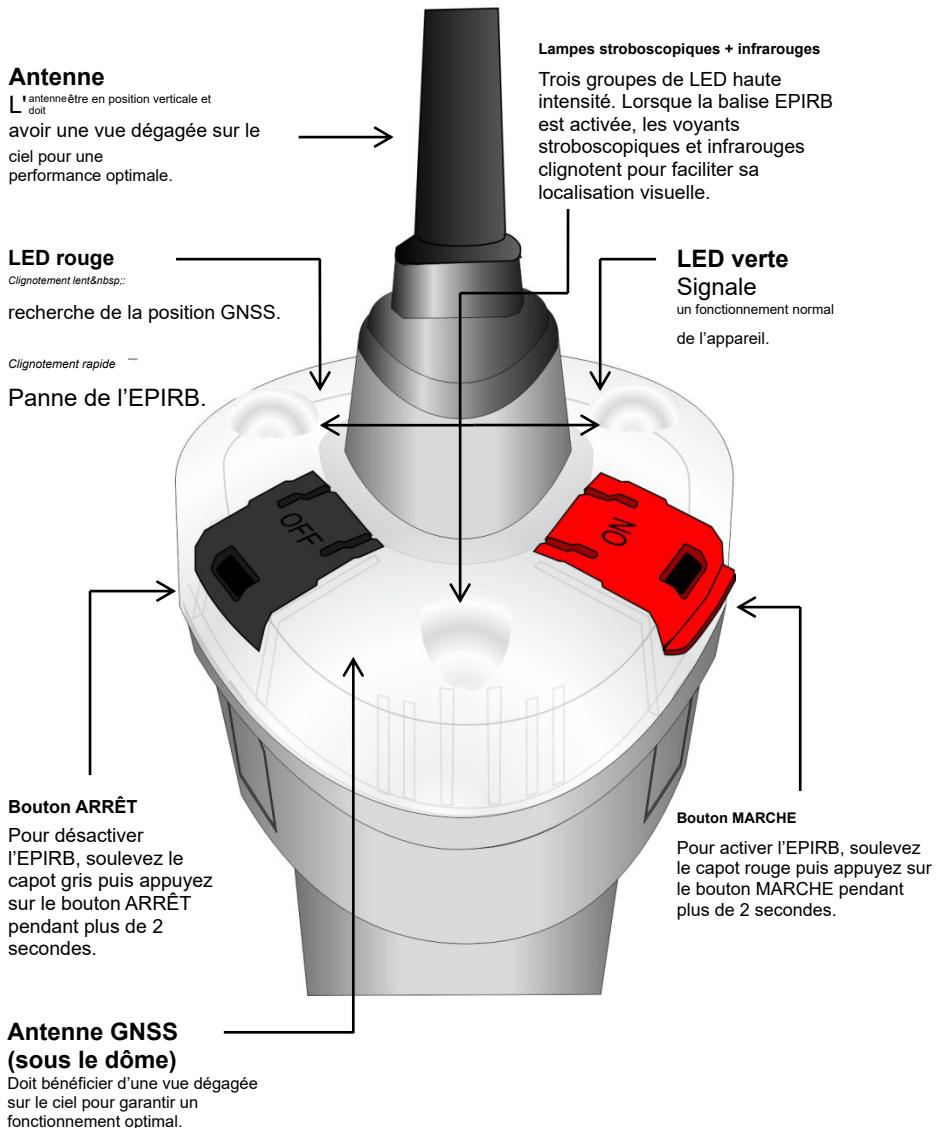
EPIRB fixé sur support manuel



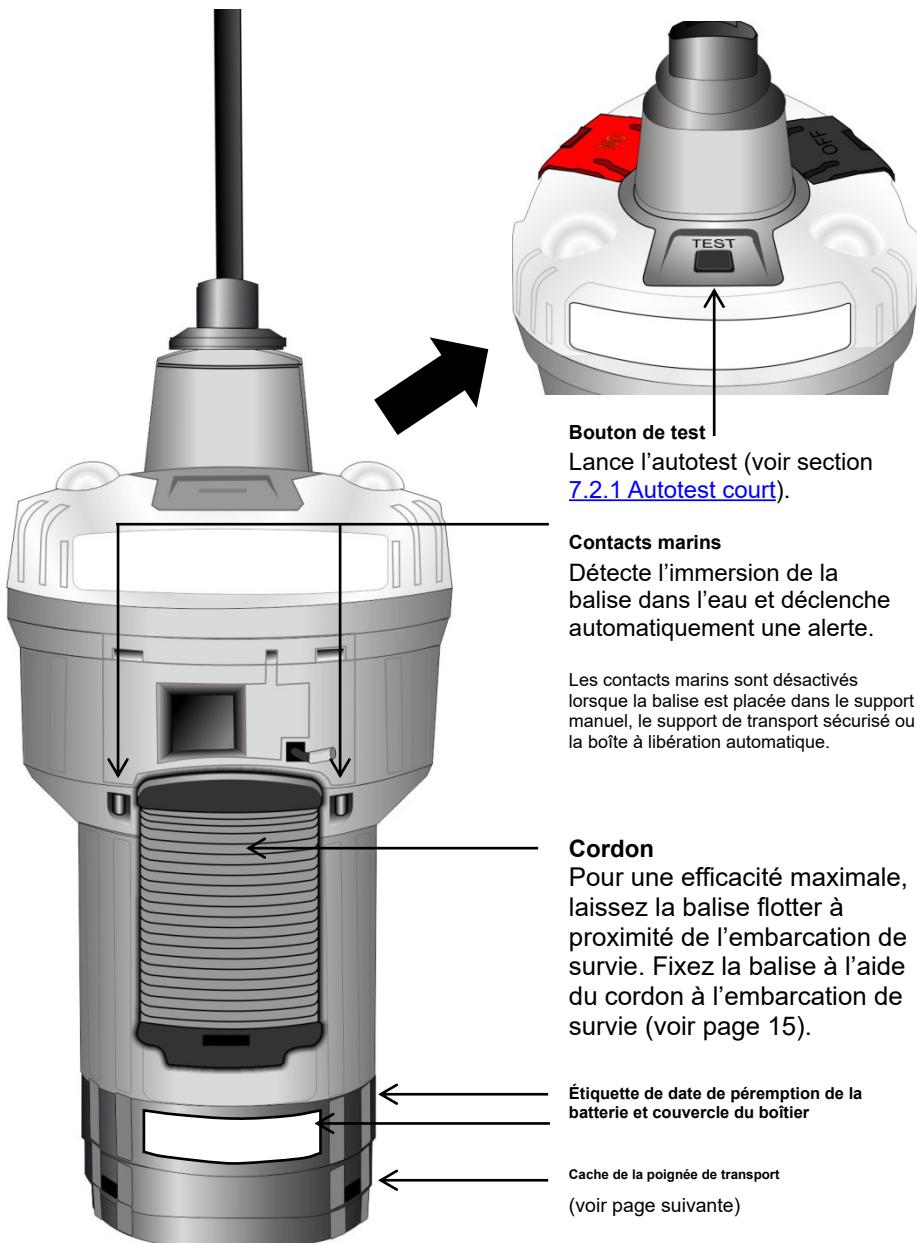
Boîtier largable automatiquement

## 3.1 Commandes et témoins de l'EPIRB

### 3.1.1 Vue de dessus



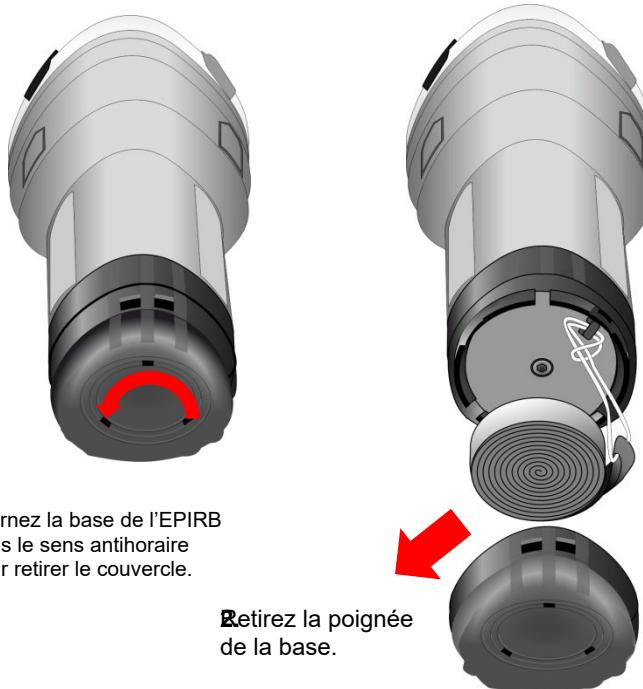
### 3.1.2 Vue arrière



### 3.2

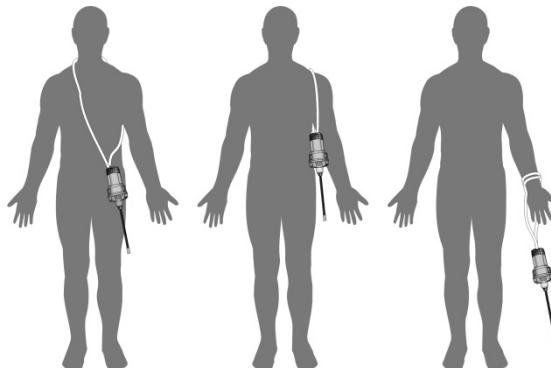
#### Poignée de transport

La poignée de transport (si présente) permet de porter l'EPIRB sans les mains en situation d'urgence.



Tournez la base de l'EPIRB  
dans le sens antihoraire  
pour retirer le couvercle.

Retirez la poignée  
de la base.



Justez la poignée de transport pour maintenir l'EPIRB contre le corps, autour de  
l'épaule, du bras ou du poignet lors d'une évacuation d'urgence avant l'activation.

### 3.3 Support manuel

La version EPIRB à déclenchement manuel est fournie avec un support manuel à fixer sur une cloison.

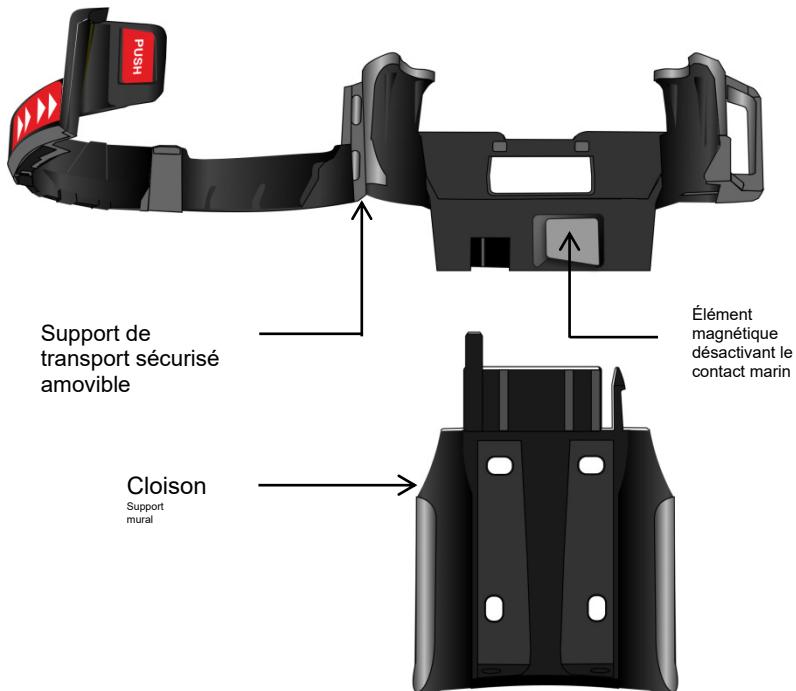
Le support manuel doit être installé de façon visible à proximité d'une sortie de secours (voir section :[6.1 Support manuel](#) ).

Pour éviter toute activation accidentelle au contact de l'eau, le support manuel est équipé d'un aimant qui neutralise les contacts marins.

Le support manuel se compose de deux éléments : un support de transport sécurisé contenant l'aimant désactivant, et un socle mural fixé en permanence à la cloison du navire.

Le support de transport sécurisé permet de détacher l'EPIRB et de le déplacer, par exemple dans un sac d'urgence humide.

**ATTENTION – L'EPIRB ne s'active pas au contact de l'eau lorsqu'il est placé dans le support manuel ou son support de transport sécurisé. Il doit être retiré entièrement du support manuel pour fonctionner dans l'eau.**

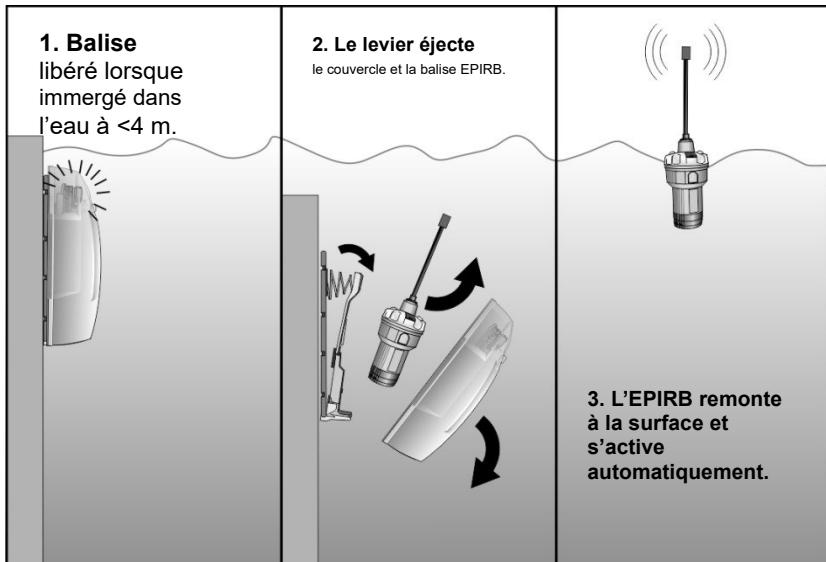


## 3.4 Boîtier flottant

La version à déclenchement automatique, également appelée modèle « flottant », est livrée dans un boîtier de protection complet.

### 3.4.1 Activation automatique

Le boîtier largable est équipé d'un ressort permettant de libérer automatiquement la balise EPIRB si votre navire coule. Ce déclenchement automatique est assuré par un dispositif appelé unité de largage hydrostatique (HRU) installé à l'intérieur du boîtier (voir ci-dessous).



### 3.4.2 Activation manuelle

Si vous devez activer manuellement votre balise EPIRB, il faut d'abord la retirer de son boîtier (voir section [4.3 Retrait du boîtier largable](#))

Pour éviter toute activation accidentelle au contact de l'eau, le boîtier largable intègre un aimant qui désactive les contacts marins.

# 4 PROCÉDURE D'URGENCE

**Une balise de détresse (EPIRB) est un équipement essentiel pour la survie. Son unique fonction est de lancer un appel à l'aide.**

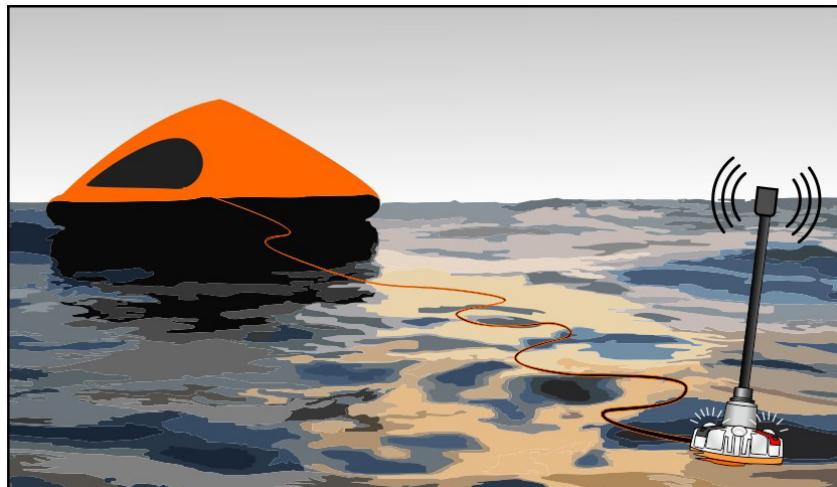
Son utilisation doit être strictement réservée aux situations de danger grave et imminent.

L'usage abusif peut entraîner de lourdes sanctions.

## 4.1

### Abandonnez le navire !

1. Si la situation le permet, commencez par libérer la balise EPIRB de son support ou de son boîtier flottant, puis déclenchez-la comme expliqué dans les pages suivantes de cette section.
2. Si votre EPIRB est équipée d'une poignée de transport, servez-vous-en pour attacher la balise autour de votre épaule, de votre bras ou de votre poignet lors de l'évacuation (voir section : [3.2 Poignée de transport](#)).
3. Emmenez la balise EPIRB dans le radeau de survie.
4. Une fois le radeau mis à l'eau et éloigné du navire en difficulté, déroulez la cordelette de l'EPIRB et fixez-la au radeau.
5. Lancez la balise EPIRB à l'eau pour qu'elle flotte à quelques mètres du radeau. Elle se mettra en marche automatiquement.
6. Pour une efficacité optimale, laissez la balise EPIRB dériver près de l'embarcation de survie.



#### 4.1.1 Coffret largable

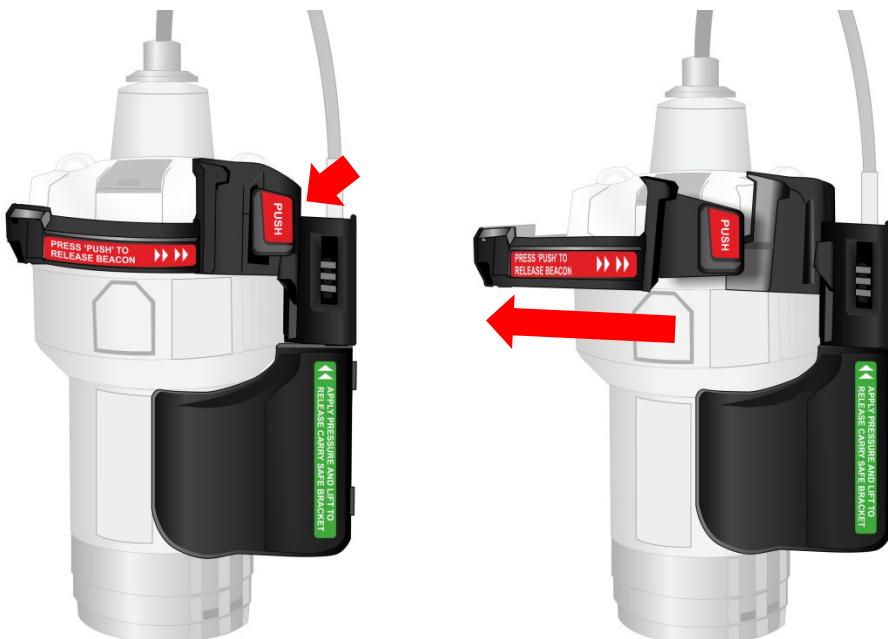
Si l'EPIRB n'a pas pu être récupérée du coffret largable lors de l'évacuation, elle se libérera automatiquement à mesure que le navire coule. L'EPIRB remontera à la surface et se mettra en marche sans intervention.

L'EPIRB sert principalement à signaler la position des survivants, et non celle de l'accident. Si cela est possible et sans danger, récupérez l'EPIRB et attachez-la à l'embarcation de survie à l'aide du cordon prévu.

#### 4.2 Libération depuis le support manuel

Repérez l'extrémité de la sangle de maintien située sur le côté droit du support manuel.

Poussez l'extrémité de la sangle vers la balise EPIRB, puis vers l'avant pour la libérer.



3. Déverrouillez complètement la sangle.

4. Tirez fermement la radiobalise hors du support.

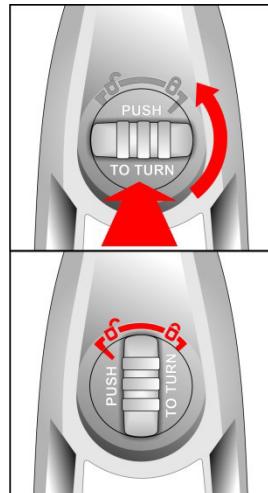
**ATTENTION – L'antenne se déploiera brusquement lors de la libération de la radiobalise. Veillez à éviter toute blessure aux yeux.**

#### 4.3 Extraction du boîtier flottant

Repérez la molette de verrouillage située en haut du couvercle de l'enceinte.



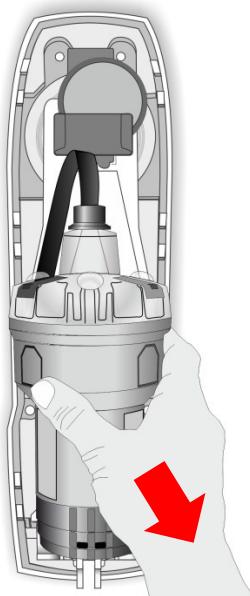
Appuyez sur le bouton et tournez-le dans le sens antihoraire pour le déverrouiller.



Retirez le couvercle en tirant la partie supérieure vers vous, loin de la cloison.



Sortez la balise EPIRB de son boîtier



**ATTENTION – L'antenne se déploiera brusquement lors de la libération de l'EPIRB. Prenez garde à ne pas vous blesser aux yeux.**

## 4.4 Activation manuelle

Repérez le bouton Marche situé sur le dôme supérieur sous le couvercle rouge.

**Soulevez le capot, maintenez le bouton d'allumage enfoncé plus de 2 secondes puis relâchez.**



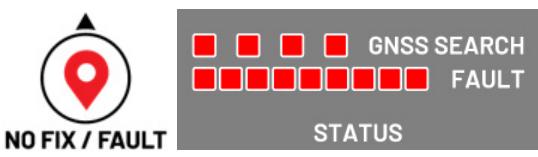
**AVERTISSEMENT** – Un sceau d'inviolabilité est apposé sur le couvercle rouge et sera brisé lors de son ouverture. Si ce sceau n'est plus intact, cela signifie que la balise EPIRB a peut-être déjà été activée.

Les feux stroboscopiques et infrarouges s'allumeront aussitôt ; toutefois, la balise EPIRB n'émettra aucun signal de détresse pendant environ 50 secondes. Cela laisse le temps d'éteindre la balise en cas d'activation accidentelle. Lorsque le voyant vert commence à clignoter, les transmissions de détresse sont lancées.



## Indicateur VERT actif : signification et rythme de clignotement

La balise EPIRB va également tenter de déterminer sa position grâce à une constellation de satellites GNSS. Pendant cette opération, le témoin rouge clignotera. Dès que la position est fixée, le témoin rouge cesse de clignoter.



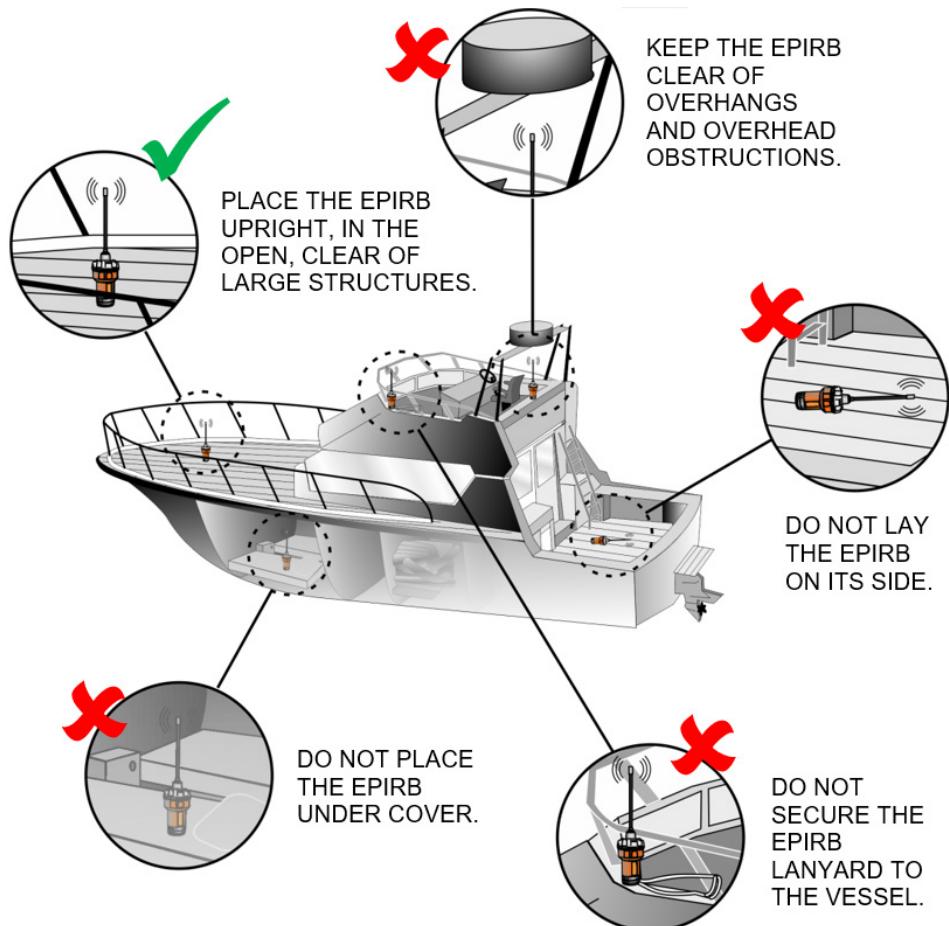
Même un clignotement ROUGE indique que le GNSS recherche une position.

Un clignotement rapide du témoin ROUGE peut signaler l'apparition d'un défaut.

## 4.5 Optimisation des performances à bord

L'EPIRB est conçu et optimisé pour fonctionner en flottant sur l'eau. Toutefois, en cas d'urgence où l'évacuation du navire n'est pas nécessaire, il peut être judicieux de déployer l'EPIRB à bord.

Choisissez un emplacement adapté pour l'EPIRB en suivant les recommandations ci-dessous :



**REMARQUE :** Le non-respect de ces recommandations peut retarder ou empêcher la réception de l'alerte par le système satellitaire. Maintenez toujours l'EPIRB en position verticale (tenez-le si nécessaire mais évitez de toucher l'antenne). Les flashes stroboscopiques puissants peuvent être incommodants si l'on les regarde trop longtemps.

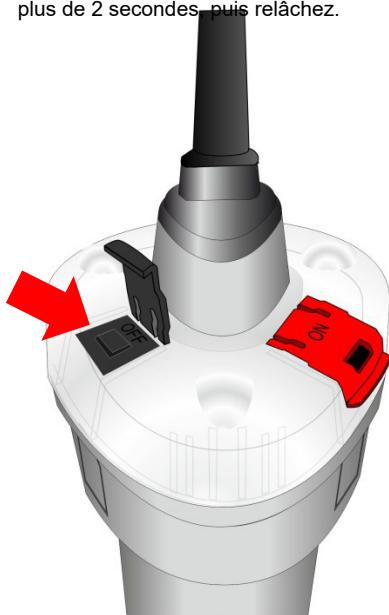
## 4.6 Désactivation

Une fois que la balise EPIRB a été déclenchée en cas de détresse, elle ne doit pas être éteinte avant que l'agence de recherche et sauvetage ne l'autorise.

1 Repérez le bouton ARRÊT situé sur la partie supérieure, sous le couvercle gris.



2 Poussez le couvercle, maintenez le bouton ARRÊT enfoncé pendant plus de 2 secondes, puis relâchez.



Le feu à éclats et l'indicateur vert cesseront de clignoter. Si l'un des voyants continue à clignoter, vérifiez que les contacts de mer sont bien secs.

Il est important de noter que la seule façon d'éteindre complètement la balise EPIRB est de la placer dans son support manuel, de transport sécurisé ou dans la boîte de largage automatique. Dès qu'elle en est retirée, elle s'allume automatiquement si les contacts de mer sont immersés.

Bien que l'EPIRB puisse être contrôlée manuellement à l'aide des boutons MARCHE et ARRÊT, les contacts de mer prennent le dessus sur tout réglage manuel. Pour que le bouton ARRÊT fonctionne correctement, la balise doit d'abord être sèche afin de désactiver le contact de mer.

## 4.7 Rangement

### 4.7.1 Support manuel

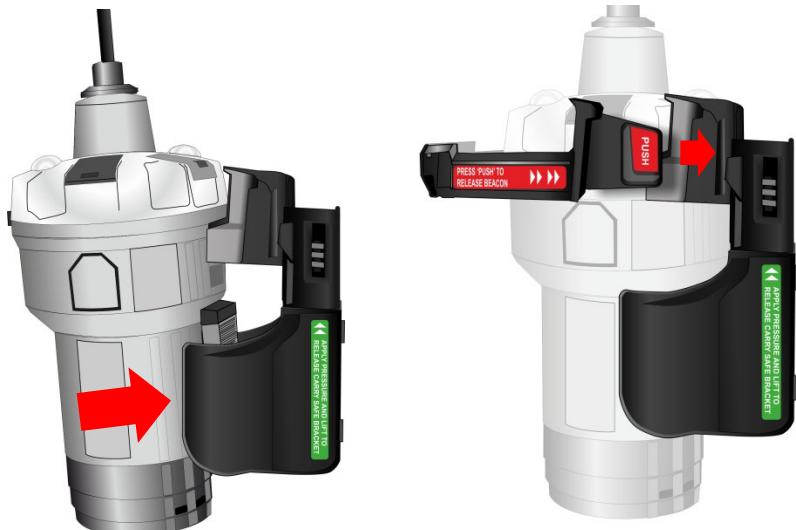
Repérez l'extrémité droite de la sangle du support manuel et poussez-la vers l'intérieur et vers l'avant pour ouvrir la sangle.

2. Ouvrez la sangle en la faisant pivoter.



3. Glissez la balise EPIRB dans le support en orientant la drisse vers l'arrière jusqu'à ce qu'elle soit bien maintenue.

Refermez la sangle et fixez la languette d'extrémité dans la fente prévue à cet effet.



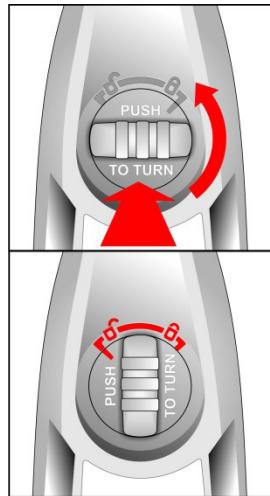
Repliez l'antenne et insérez son extrémité dans la fente de maintien située à l'arrière de la balise EPIRB.

#### 4.7.2 Boîtier à largage automatique



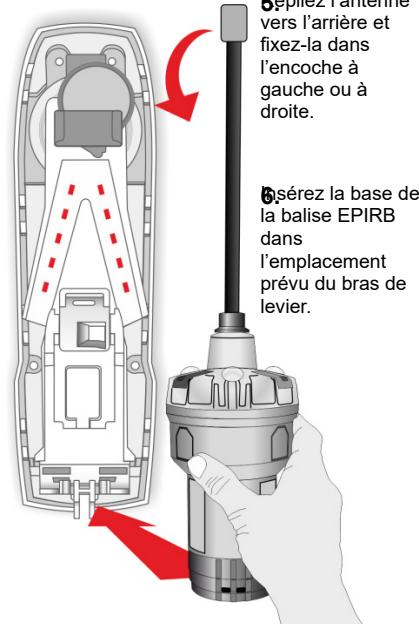
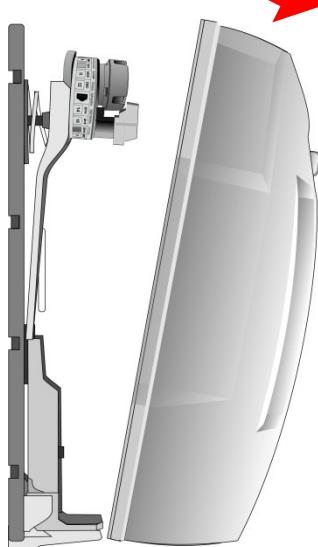
1 Repérez la molette de verrouillage.

2 Appuyez sur le bouton et tournez-le dans le sens antihoraire pour le déverrouiller.



3 Retirez le couvercle en tirant le haut vers l'extérieur de la cloison.

4 Installez la balise EPIRB dans son logement, le cordon orienté vers l'arrière.

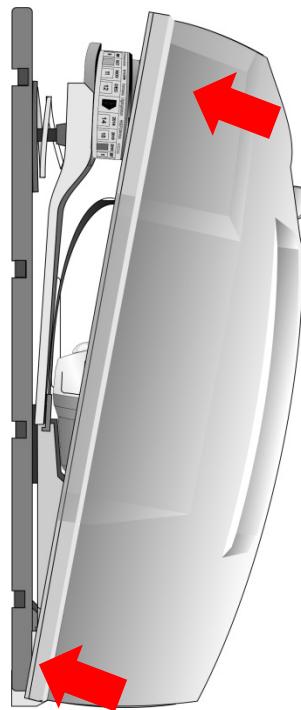
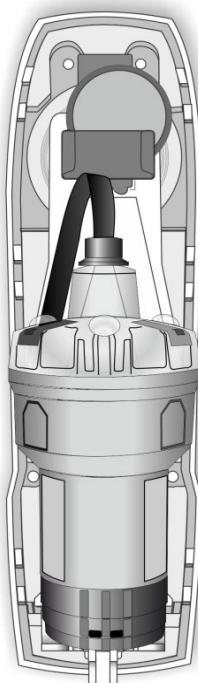


5 repliez l'antenne vers l'arrière et fixez-la dans l'encoche à gauche ou à droite.

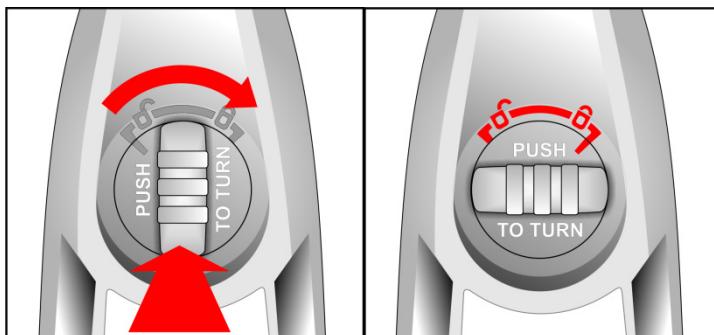
6 Serez la base de la balise EPIRB dans l'emplacement prévu du bras de levier.

Insérez l'EPIRB dans le logement jusqu'à ce que le clip de retenue s'enclenche.

Replacez le couvercle bien à plat sur la plaque arrière, en insérant d'abord les guides du bas.



9. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position verrouillée.



**ATTENTION : Un mauvais montage de la balise EPIRB peut empêcher son déclenchement automatique en cas d'urgence.**

# 5 FAUSSES ALERTES

Les fausses alertes représentent un problème majeur pour les services de secours. Près de 90 % des alertes de détresse déclenchées par une balise EPIRB sont en fait des fausses alertes. Si votre balise EPIRB en provoque une, veuillez suivre les consignes ci-dessous.

## 5.1 Prévenez les services de secours

Il est essentiel de contacter les autorités locales de recherche et de secours pour les informer qu'il s'agit d'une fausse alerte, afin qu'elles annulent l'intervention. Utilisez tout moyen à votre disposition pour les joindre. Généralement, cela peut se faire par radio VHF avec la station côtière ou par téléphone portable si vous êtes à portée, mais MF/HF DSC, Inmarsat ou téléphone satellite sont également possibles.

Contacts utiles :

Pays	Région	Téléphone	Informations à communiquer
États-Unis	Atlantique / Golfe du Mexique	(757) 398-6390	ID unique de la balise EPIRB (UIN)
	Pacifique	(510) 437 3700	Nom/identifiant du navire
	Depuis n'importe quel endroit	(800) 323 7233	Date, heure & durée Motif de l'activation
Royaume-Uni	Depuis n'importe quel endroit	01326 317 575	Lieu d'activation

## 5.2 Désactivation de la balise EPIRB

Désactivez la balise EPIRB en suivant la procédure indiquée à la section [4.6 Désactivation](#)

## 5.3 EPIRB défectueuse

Dans le cas peu probable où votre balise EPIRB présenterait un défaut et ne s'éteindrait pas, retirez le bloc-piles de la balise (voir section : [7.5.2 Retrait de la batterie](#))

Si cela n'est pas possible, coupez ou repliez l'antenne et enroulez ensuite la balise EPIRB dans du métal, descendez-la sous le pont ou placez-la dans un coffre ou un récipient métallique. Laissez la balise dans cet état pendant 3 jours, jusqu'à épuisement de la batterie, puis reportez-vous à la page 35 pour connaître la marche à suivre pour le service après-vente.

**ATTENTION – Manipulez l'antenne avec précaution. Limitez la manipulation au strict nécessaire.**

# 6 INSTALLATION

## 6.1 Support manuel

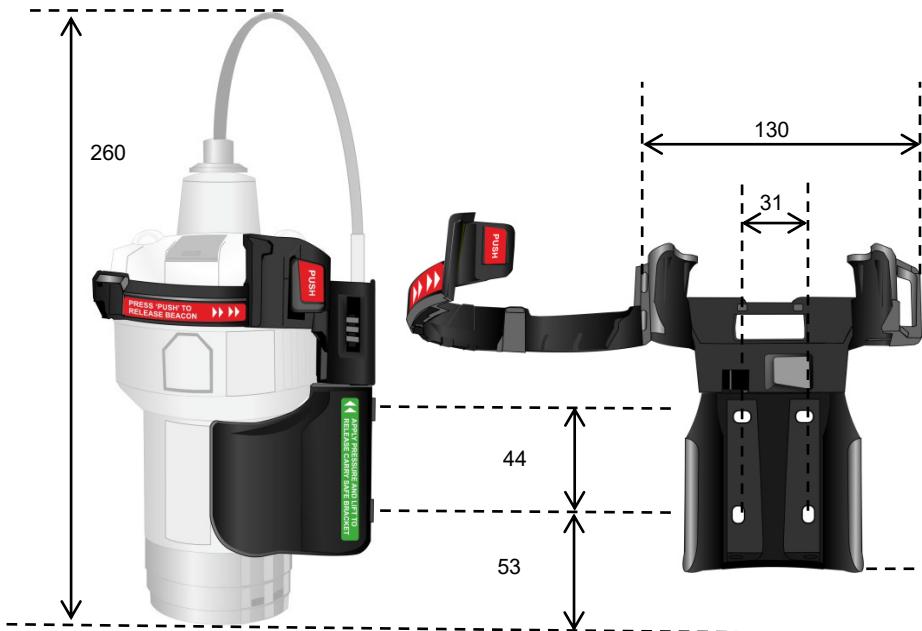
### 6.1.1 Emplacement

Le support manuel doit idéalement être installé sur une cloison, bien visible et à proximité d'une sortie de secours. Lors du choix de l'emplacement, prenez également en compte :

- Facilité d'accès en cas d'urgence, et
- Installer à au moins 1 mètre de tout équipement de compas.

### 6.1.2 Procédure d'installation

Le support manuel est livré avec quatre vis en acier inoxydable. Fixez le support contre une surface plane à l'aide des quatre points de fixation. Placez le support à l'endroit souhaité, marquez les emplacements par les fentes de montage, puis percez quatre trous de 3 mm de diamètre.



Toutes les dimensions sont indiquées en mm

### 6.1.3 Plaque d'instructions de montage

L'EPIRB est livré avec une plaque d'instructions autocollante, affichant des consignes visuelles essentielles pour l'utilisation de l'EPIRB en situation d'urgence.

Fixez la plaque d'instructions à côté de l'EPIRB afin qu'elle soit bien visible en cas d'urgence.

Lors de l'entretien du navire, veillez à ce que la plaque ne soit pas recouverte de peinture ni nettoyée avec des solvants dégraissants puissants.



Toutes les dimensions sont indiquées en mm

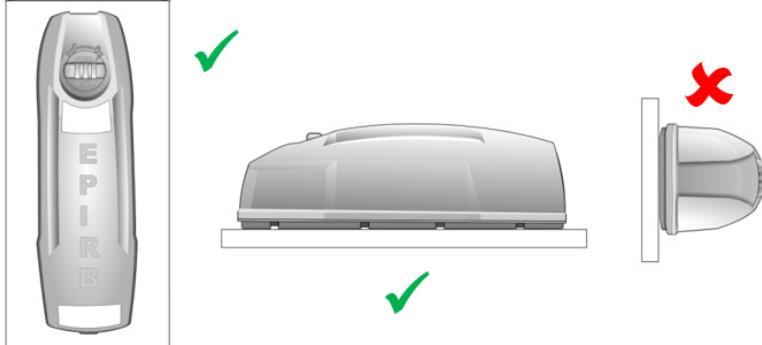
## 6.2

### Boîtier à libération automatique

#### 6.2.1

##### Emplacement

L'enceinte doit être installée verticalement contre une cloison. En option, elle peut être fixée à plat sur une surface horizontale, comme un toit de cabine permettant l'écoulement de l'eau. Toute autre orientation est déconseillée.



Il est essentiel de choisir un emplacement adapté au déclenchement automatique. La balise EPIRB doit être positionnée pour pouvoir se libérer automatiquement, peu importe l'inclinaison du navire, même en cas de chavirement. Une surface plane est nécessaire pour permettre l'ouverture du couvercle de l'enceinte. Le toit de la timonerie est souvent privilégié, mais il faut envisager une autre position si les mâts, le gréement ou des équipements risquent d'entraver le déclenchement automatique. La balise EPIRB doit aussi rester accessible, afin de pouvoir être emportée vers le radeau de survie en cas d'abandon du navire.

Si la balise EPIRB est installée sur un côté du navire ou juste derrière la timonerie, la probabilité d'un déploiement correct diminue fortement.

Suivez les recommandations ci-dessous pour sélectionner le meilleur emplacement de fixation :

##### À FAIRE :

- Installez à l'extérieur de la structure du navire, aussi haut que possible.
- Fixez près du poste de navigation du navire.
- Placez l'EPIRB dans une zone avec un écoulement naturel de l'eau.
- Pensez à l'accessibilité en cas d'urgence.

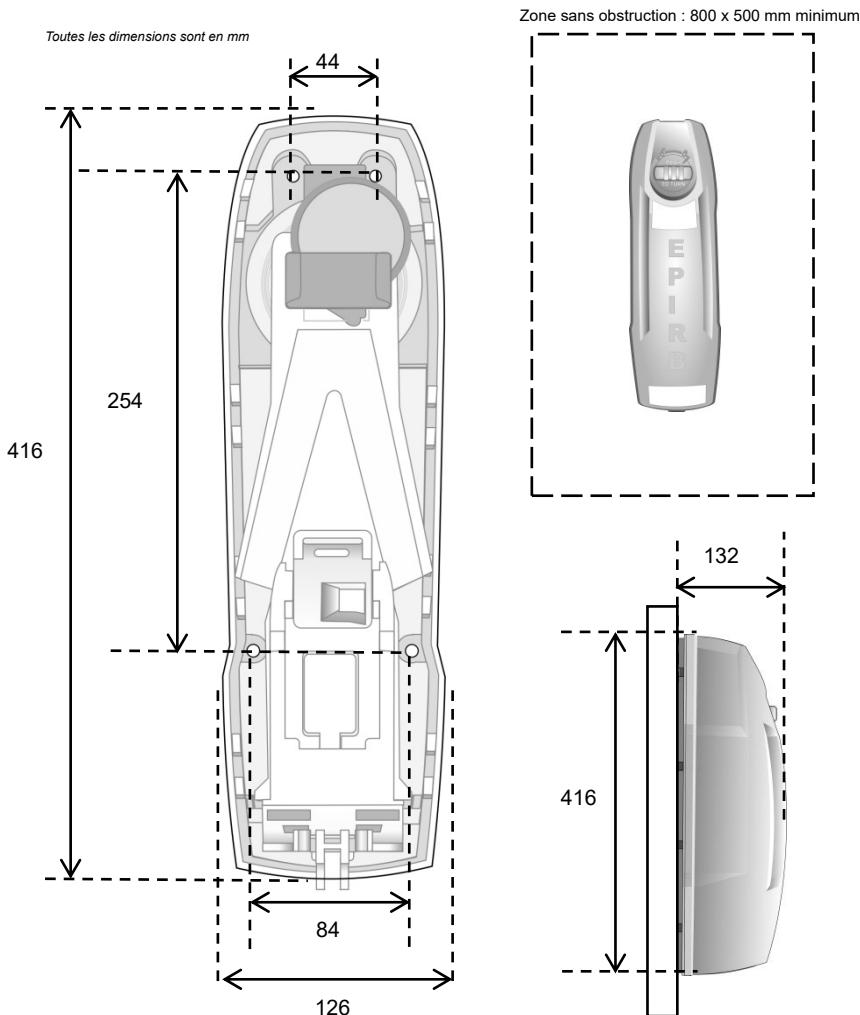
##### À ÉVITER :

- Emplacements où l'espace est insuffisant pour l'éjection du couvercle et l'entretien.
- Emplacements à moins d'1 mètre de tout équipement de compas.
- Emplacements à moins de 2 mètres de toute antenne.
- Emplacements exposés à de fortes vibrations.
- Impact direct des vagues.
- Emplacements où des dommages sont probables.
- Proximité des gaz d'échappement, de produits chimiques ou d'huiles.

## 6.2.2 Procédure de montage

Fixez la plaque arrière sur une surface plane à l'aide de quatre points de fixation. Reportez-vous à l'illustration pour connaître les dimensions des points de fixation ou, à défaut, servez-vous de la plaque arrière du boîtier comme gabarit. Pour cela, appuyez puis tournez le cadran du couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez le couvercle du boîtier. Notez la position de la balise EPIRB, puis retirez-la et placez-la dans un endroit sec et sûr.

**AVERTISSEMENT : Les contacts marins sont activés lorsque l'EPIRB est retirée du boîtier.**



Le boîtier est livré avec un ensemble de fixations en acier inoxydable. Si l'arrière de la surface de montage n'est pas accessible, utilisez des vis autotaraudeuses. Positionnez la plaque arrière à l'endroit choisi et marquez les emplacements des trous de fixation. Percez des trous adaptés aux repères. Vous aurez besoin d'une clé hexagonale de 4 mm pour serrer les boulons. Placez toujours des rondelles sous les têtes de boulons afin d'éviter d'endommager le plastique.

### **6.2.3 Plaque d'instructions de montage**

L'EPIRB est fourni avec une plaque autocollante illustrant visuellement les consignes d'utilisation en cas d'urgence. Installez cette plaque à côté de votre EPIRB afin qu'elle soit facilement repérable si besoin.

### **6.2.4 Date de péremption de l'HRU**

Il est impératif d'indiquer la date d'expiration de l'Unité de Libération Hydrostatique (HRU) à l'extérieur du boîtier. L'HRU a une durée de vie limitée qui démarre dès son installation à bord du navire. Consultez la documentation de l'HRU pour connaître la période d'utilisation du modèle fourni avec le boîtier. La date d'expiration doit être inscrite sur le corps de l'HRU puis reportée sur l'étiquette située sur le côté du boîtier. L'HRU se marque en découplant les dates correspondantes sur son étiquette, comme illustré dans la notice séparée.

Le boîtier doit être identifié à l'aide des autocollants alphanumériques fournis, puis recouvert de l'étiquette adhésive transparente fournie. Le format de date recommandé est mois et année, par exemple : JUIN 2025.

### **6.2.5 Identification du nom du navire**

Dans de nombreux pays, il est courant que votre fournisseur programme votre EPIRB pour vous. Celui-ci apposera alors les mentions nécessaires sur toutes les étiquettes de l'EPIRB.

Cependant, si votre EPIRB a été acheté aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, il comportera tous les marquages requis sauf le nom du navire. Dans ces pays, il est généralement laissé à l'utilisateur d'inscrire le nom du navire lors de l'installation.

Il est fortement conseillé (et obligatoire dans certains pays) d'inscrire le nom du navire sur la partie arrière de l'EPIRB et sur le boîtier si vous en possédez un. Utilisez les autocollants alphanumériques fournis pour indiquer le nom du navire (ou son abréviation) sur la première ligne de l'étiquette arrière de l'EPIRB et à nouveau sur l'étiquette du boîtier. Protégez les marquages à l'aide de la bande adhésive transparente fournie.

1. Retirez la lettre souhaitée (une petite lame de couteau peut être utile),
2. Collez chaque lettre sur l'étiquette – recommencez jusqu'à ce que le nom soit complet, puis
3. Recouvrez les lettres avec la bande transparente.

# 7 ENTRETIEN

## 7.1 Programme d'entretien

En tant qu'équipement essentiel pour la sécurité, votre balise EPIRB doit être contrôlée régulièrement selon le programme suivant :

Type de navire	Fréquence de service		
	Tous les 2 ans	5 ans	10 ans
Installation loisir volontaire	Remplacement du déclencheur hydrostatique (si présent) – voir section : <a href="#">7.4 Remplacement du déclencheur hydrostatique</a>	Contrôle de sécurité par le revendeur	Remplacement de la batterie par le revendeur
Installation commerciale obligatoire	Remplacement du déclencheur hydrostatique – voir section : <a href="#">7.4 Remplacement du déclencheur hydrostatique</a>	1ère maintenance SBM	2ème maintenance SBM

**REMARQUE – La maintenance à terre (SBM) doit être réalisée selon les intervalles définis par l'Administration du pavillon, sans jamais dépasser 5 ans. (Veuillez consulter la section 7.5 Entretien de la batterie)**

Toutes les opérations d'entretien doivent être effectuées par un Agent de Service Agréé. Contactez toujours l'Agent de Service Agréé le plus proche et discutez avec leur service client avant de retourner l'appareil. Pour trouver votre Agent de Service Agréé le plus proche :

- Site internet: <https://www.seasofsolutions.com>
- Contacter directement McMurdo Ltd
- Contacter un distributeur de produits McMurdo

Si le retour de la balise EPIRB est nécessaire, il est recommandé d'utiliser l'emballage d'origine si possible.

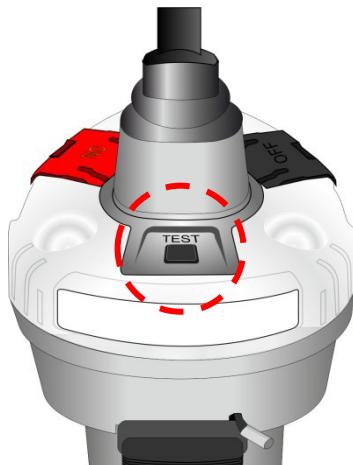
Vérifiez votre balise pour détecter tout dommage ou signe d'usure, conformément aux instructions du fabricant (consultez <https://www.seasofsolutions.com> pour plus d'informations).

## 7.2 Auto-test et inspection

L'EPIRB possède une fonction d'auto-test intégrée permettant de vérifier son bon fonctionnement.

L'auto-test confirme que la batterie est en bon état, que le récepteur GNSS et les émetteurs de détresse sont actifs, et que le feu à éclats fonctionne correctement.

Il est conseillé d'effectuer le test rapide chaque mois, sans dépasser douze fois par an. Ce test doit être réalisé dans les cinq premières minutes de chaque heure afin de limiter les interférences sur la fréquence d'urgence.



### 7.2.1 Auto-test court

1. Appuyez et maintenez le bouton TEST, la LED verte clignotera une fois ; continuez de maintenir le bouton pendant 3 secondes, puis relâchez.
2. La LED verte clignotera à nouveau pour confirmer le lancement de l'auto-test court.
3. L'EPIRB effectue alors ses vérifications internes ; la LED verte clignotera encore 3 fois.
4. Le résultat du test est indiqué par le clignotement des feux stroboscopiques blancs ou de la LED rouge selon le tableau ci-dessous. Le nombre de clignotements des feux stroboscopiques correspond au temps d'utilisation cumulé de la batterie.

Indicateur	Nombre de clignotements	Signification
Stroboscope	3	Auto-test réussi – utilisation minimale de la batterie l'EPIRB est prêt à l'emploi
Stroboscope	2	Auto-test réussi – utilisation intermédiaire de la batterie, l'EPIRB est prêt à l'emploi ; 48 heures de fonctionnement restantes
Stroboscope	1	Auto-test réussi – mais l'utilisation de la batterie dépasse la limite recommandée. Remplacez la batterie pour garantir 48 heures d'autonomie en cas d'urgence. Auto-test échoué.
LED rouge	1	Contactez un prestataire agréé pour le service

## 7.2.2 Autotest long

Un autotest long consomme la batterie et ne peut être effectué que vingt fois par remplacement de pile. N'effectuez ce test que si vous soupçonnez un dysfonctionnement du récepteur GNSS. Choisissez un endroit où l'EPIRB pourra probablement capter un signal satellite GNSS – voir section : [4.5 Optimisation des performances à bord](#)

La procédure de l'autotest long se déroule comme suit :

Appuyez sur le bouton TEST pendant 10 secondes jusqu'à ce que la LED verte s'allume pendant 2 secondes, puis relâchez. Si la LED verte est suivie d'un long flash de la LED rouge, cela indique que le nombre maximal d'autotests longs a été atteint et le test s'arrête immédiatement. ATTENTION – Si vous maintenez le bouton TEST enfoncé plus de 20 secondes, l'autotest long s'arrêtera prématurément et la balise s'éteindra.

**Relâchez le bouton TEST et patientez 5 secondes avant de recommencer la procédure d'autotest long.**

2. Un bref éclat de la LED rouge signale que le récepteur GNSS recherche un signal satellite et calcule une position valide.
3. Dès qu'une position valide est trouvée, une transmission de test à 406 MHz contenant la position est envoyée, ainsi qu'un message de test AIS.
4. Le résultat de l'autotest est indiqué par le clignotement des feux stroboscopiques blancs ou de la LED rouge, selon le tableau ci-dessous. Le nombre de clignotements des feux stroboscopiques correspond au nombre d'autotests longs restant.

Indicateur	Nombre de clignotements	Signification
Stroboscopique	3	Test long réussi – moins de 10 tests effectués.
Stroboscopique	2	Test long réussi – 10 tests ou plus réalisés
Stroboscopique	1	Test long réussi – aucun test restant (20 tests réalisés)
LED rouge	1	Test échoué – aucune position détectée

Si l'EPIRB réussit le test court mais échoue le test long, il est recommandé de le confier à un centre de service agréé. Il pourra toujours déclencher une alerte en cas d'urgence, mais la position transmise pourrait manquer de précision. Cela peut retarder les secours car la zone de recherche sera plus vaste.

**AVERTISSEMENT – Lorsque la balise EPIRB effectue son auto-test, elle ne peut pas émettre d'alerte de détresse. Il est donc conseillé de réaliser cet auto-test uniquement lorsque la survenue d'une urgence est peu probable.**

Si besoin, l'auto-test peut être interrompu à tout moment en maintenant le bouton TEST enfoncé pendant 10 secondes.

### 7.3 Inspection mécanique

Il est conseillé d'effectuer chaque mois une inspection visuelle de la radio-balise EPIRB et de ses fixations afin de détecter toute détérioration ou dommage.

Sur la balise EPIRB elle-même, vérifiez les points suivants :

- Examinez la balise EPIRB pour déceler tout dommage visible
- Assurez-vous que la cordelette n'est pas attachée à la structure du navire
- Contrôlez que la batterie n'a pas dépassé sa date de péremption
- Vérifiez que les contacts marins sont propres, sans trace de peinture ni de graisse
- Vérifiez que l'antenne n'est ni abîmée ni pliée et qu'elle se dresse bien à la verticale une fois libérée.
- Assurez-vous que la balise est rangée de façon à ce qu'aucune pression ne soit exercée sur le bouton TEST, et que les capots des boutons ON et OFF soient bien fermés pour éviter tout déclenchement accidentel.

Si vous disposez d'un support manuel :

- Vérifiez que la balise EPIRB est correctement installée et solidement maintenue dans son support
- Assurez-vous que les deux parties du support sont bien enclenchées l'une à l'autre

Si vous disposez d'un boîtier à largage automatique :

- Vérifiez que la HRU est encore valide
- Assurez-vous que le couvercle peut être retiré facilement
- Contrôlez que la base de la balise est bien placée dans son logement et que l'antenne est correctement repliée

Si la balise ou son support nécessitent un nettoyage, utilisez de l'eau tiède savonneuse et un chiffon légèrement humide (non détrempé). N'utilisez pas de détergents puissants ni de solvants.

En raison de l'exposition fréquente du matériel de bord aux conditions marines parfois extrêmes, McMurdo recommande vivement aux propriétaires d'effectuer un contrôle externe quinquennal auprès d'un centre de service agréé McMurdo. La liste des centres agréés est disponible sur <https://www.seasofsolutions.com>.

**ATTENTION – Ne peignez pas la balise ou son support. Ne nettoyez pas avec des détergents ou des solvants. Il est conseillé de retirer la balise et son support lors du nettoyage ou de la peinture du navire.**

## 7.4 Remplacement de l'HRU

Si votre EPIRB est installé dans un boîtier à libération automatique, il est équipé d'une unité de déclenchement hydrostatique (HRU). L'intervalle de remplacement est indiqué sur l'HRU ainsi que sur le boîtier (généralement tous les 2 ans).

**AVERTISSEMENT – Ne pas remplacer l'HRU dans le délai recommandé peut entraîner son dysfonctionnement et empêcher la libération de l'EPIRB en cas d'urgence.**

Vous pouvez vous procurer un HRU de remplacement dans un magasin nautique local ; demandez le kit de remplacement McMurdo HRU (23-145A). Ce kit comprend le HRU ainsi que tous les accessoires nécessaires, y compris une notice explicative.

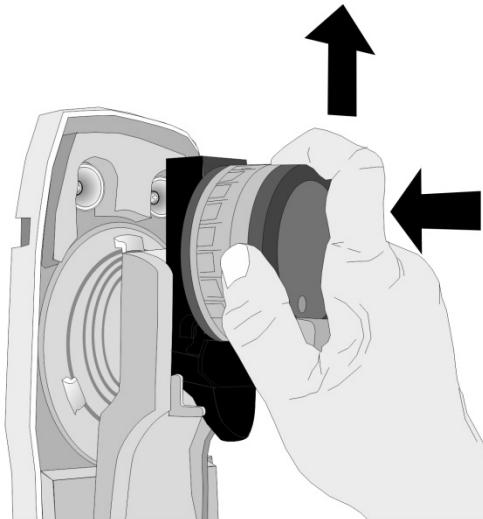
Voici les étapes à suivre pour remplacer le HRU :

1. Repérez le bouton sur le couvercle du boîtier, appuyez dessus et tournez-le dans le sens antihoraire pour le déverrouiller, puis retirez le couvercle.

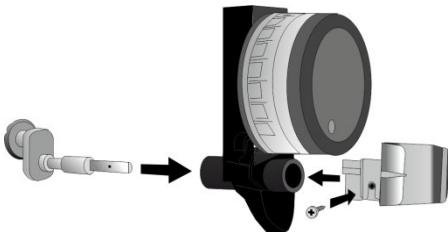
Retirez la balise EPIRB du bras de levier et rangez-la dans un endroit sec.

(voir rubrique : [4.3 Libération de l'enceinte à flottabilité libre](#)) ATTENTION – La balise EPIRB s'activera si les contacts marins entrent en contact avec de l'eau.

3. Maintenez le bras de levier enfoncé pour absorber la force du ressort, poussez le HRU vers l'arrière puis faites-le glisser vers le haut pour le retirer de la fente du bras de levier. Retirez le HRU et relâchez lentement le bras de levier.

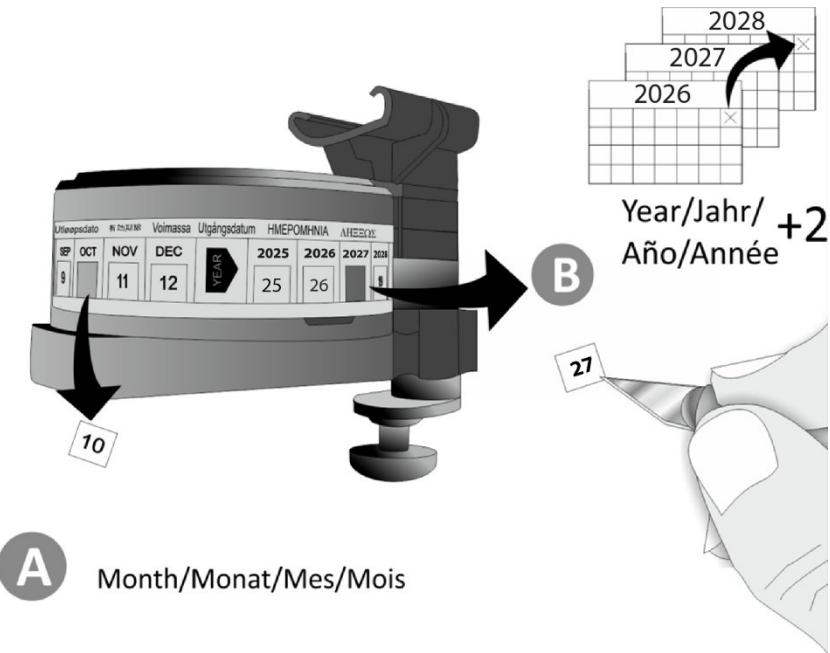


4. Assembler l'HRU :

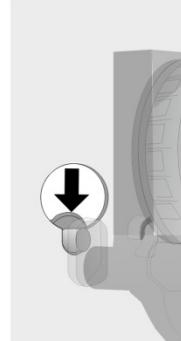
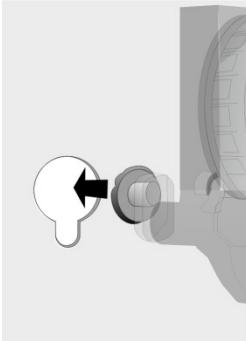
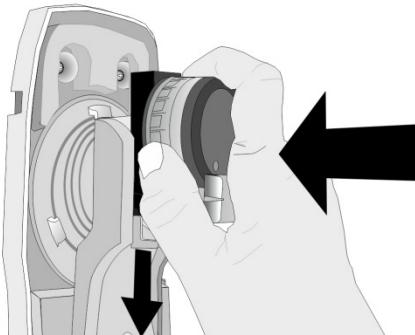


**Kit de remplacement HRU (23-145A)**

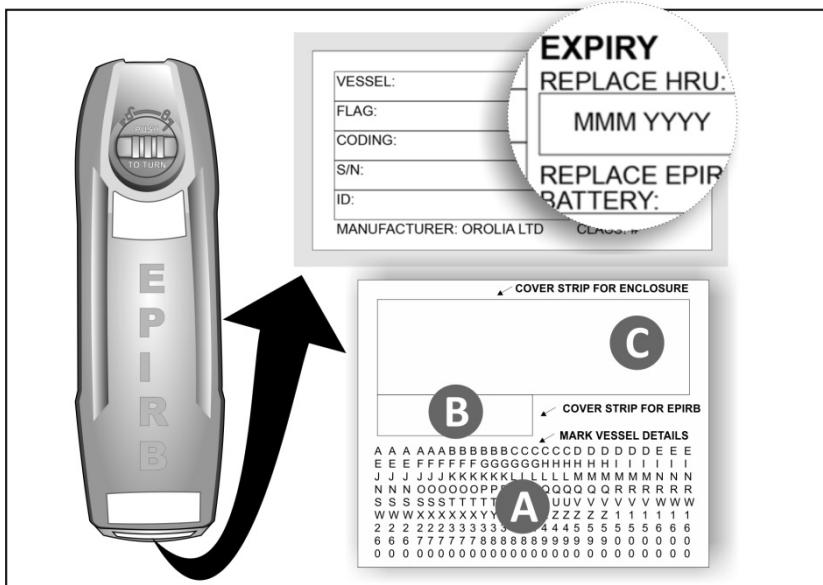
5. Inscrivez la nouvelle date d'expiration sur le HRU et sur le couvercle du boîtier.



6. Placez le HRU dans l'ouverture du bras de levier, puis abaissez le bras. Insérez la bride du HRU dans la plaque arrière du boîtier en poussant vers l'arrière et en glissant vers le bas. Vérifiez sous le ressort que la bride est bien en place.



7. Réinstallez la balise EPIRB comme indiqué à la section : [4.7.2 Bottier largable](#) [Page 32](#)
8. Remettez le couvercle en place et fixez-le en tournant le bouton dans le sens horaire jusqu'à la position verrouillée. Vérifiez que le couvercle est correctement installé et bien sécurisé.
9. Mettez à jour la date d'expiration sur l'étiquette du boîtier automatique. Retirez ou masquez la date d'expiration HRU existante. Utilisez la feuille (A) pour indiquer la nouvelle date d'expiration (comme à l'étape 5), puis protégez cette date avec le support transparent (B ou C).



## 7.5 Entretien de la batterie

L'EPIRB fonctionne grâce à un bloc-piles remplaçable (McMurdo réf. 23-270A). Il s'agit d'un module scellé non rechargeable, contenant trois blocs de batteries de 3 V, chacun composé de deux piles au lithium-fer-disulfure de 1,5 V.

Le bloc-piles doit être remplacé si la balise a été activée, ou tous les 10 ans, ou avant la fin du mois et de l'année indiqués sur l'étiquette de péremption du bloc-piles. Si l'EPIRB est soumise à la réglementation SOLAS, il faudra procéder au remplacement avant la date d'expiration ou selon toute exigence locale ou relative à l'immatriculation du navire.

La date de péremption du bloc-piles est indiquée sur le couvercle du compartiment (sous la dragonne) et, en cas de boîtier libérable automatiquement, également sous le couvercle du boîtier. Veillez à vérifier régulièrement cette date. Il est aussi nécessaire de changer la batterie :

- Si l'EPIRB a été utilisé lors d'une situation d'urgence, ou
- après une activation intempestive, et qu'un autotest indique qu'il reste moins de 48 heures d'autonomie, il est conseillé de remplacer la batterie suite à toute fausse activation.

Les batteries au lithium requièrent une élimination spécifique. Ne brûlez jamais une batterie au lithium. Ne la jetez jamais en mer. Votre centre de service agréé saura s'occuper du recyclage des batteries.

**REMARQUE – Quelle que soit l'état de la batterie, l'EPIRB doit toujours être déclenché en cas d'urgence : il peut encore être en mesure d'émettre une alerte.**

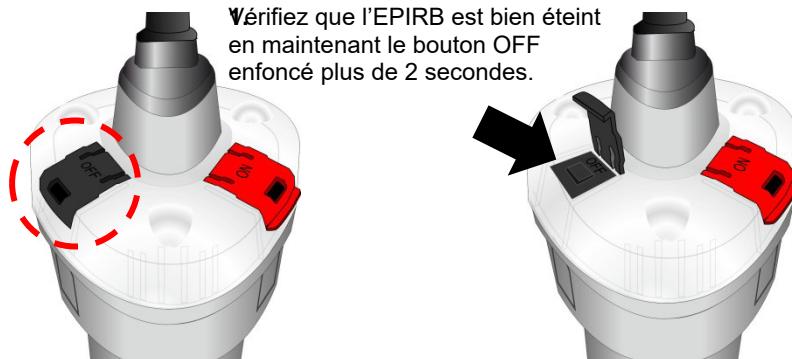
### 7.5.1 Remplacement de la batterie

Le remplacement de la batterie doit obligatoirement être effectué par un agent de service agréé par le fabricant.

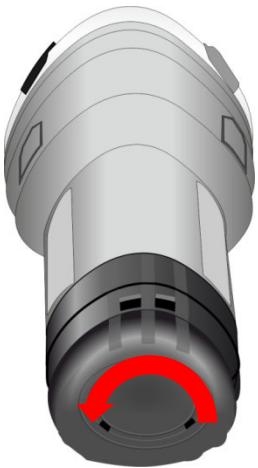
### 7.5.2 Retrait de la batterie

Pour retirer le bloc batterie :

Vérifiez que l'EPIRB est bien éteint en maintenant le bouton OFF enfoncé plus de 2 secondes.



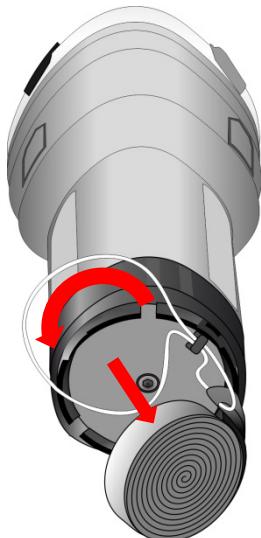
2. Tournez la base de la balise EPIRB dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



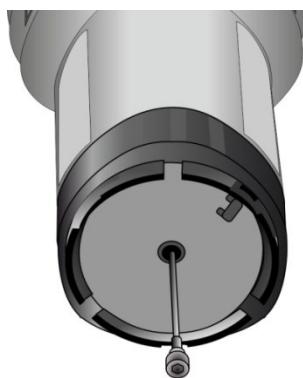
3. Retirez le couvercle.



4. Détachez puis ôtez la poignée de transport (si présente).

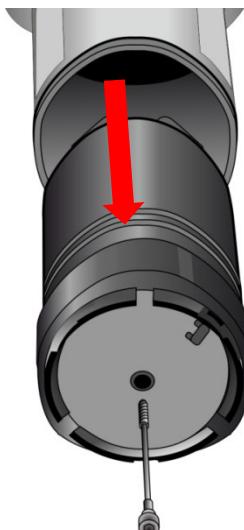


5. À l'aide d'une clé hexagonale de 4 mm, dévissez la vis de fixation jusqu'à ce qu'elle soit desserrée. Ne retirez pas la vis à cette étape.



6. Le bloc-piles est maintenu en place par deux joints étanches. Pour le retirer, tirez fermement sur le couvercle ou la vis.

7. Dévissez complètement la vis et éliminez la batterie conformément aux consignes.



**REMARQUE – Ces instructions vous permettent de désactiver une balise EPIRB défectueuse ou en fin de vie avant mise au rebut. Pour remplacer le bloc-piles, veuillez contacter un centre de service agréé.**

## 7.6 Transport

Dans le cadre du transport, la classification des matières dangereuses pour les unités EPIRB et leurs batteries est la suivante :

Contenu du colis	Classification
Balise EPIRB sans bloc batterie	Non dangereux
Balise EPIRB avec batterie installée	Catégorie 9 : dangereux
Batterie seule	Catégorie 9 : dangereux

Pour en savoir plus, consultez le site :  
<https://www.seasofsolutions.com/products/>.

## 7.7 Contrôles GMDSS

Si votre navire est soumis à la réglementation GMDSS, attendez-vous à recevoir régulièrement la visite d'inspecteurs maritimes chargés d'appliquer la législation nationale. Ils vérifieront les dates de péremption, activeront la balise EPIRB afin de s'assurer de son bon fonctionnement, et consulteront le message d'identité enregistré dans la balise pour confirmer que l'enregistrement a bien été effectué.

Les bateaux de plaisance ne sont pas concernés par ces contrôles. Toutefois, dans certains pays, la législation s'applique aux navires de passagers et de pêche.

# 8 DÉCLARATION DE FIN DE VIE

À la fin de la durée d'utilisation de la balise EPIRB, il est essentiel de retirer le bloc batterie de l'unité principale afin d'éviter tout déclenchement intempestif. Les fausses alertes entraînent des perturbations coûteuses pour les services de recherche et de sauvetage et peuvent mettre des vies en danger. Il est également nécessaire de s'assurer que la balise et sa batterie soient éliminées de façon à ne pas nuire à l'environnement.

## 8.1 Durée de vie opérationnelle sûre de la balise EPIRB

Il est recommandé de retirer la balise EPIRB du service après 12 à 15 ans d'utilisation à bord. Cela permet de limiter les risques d'impact environnemental sur les performances du dispositif et garantit que les utilisateurs bénéficient des dernières technologies. En général, l'EPIRB est livrée avec une batterie d'une durée de dix ans ; les kits de remplacement de batterie permettent généralement une extension de cinq ans supplémentaires. Cette limitation vise à encourager des contrôles réguliers par des professionnels et à éviter que la balise ne reste à bord au-delà de la durée de vie opérationnelle recommandée de 12 à 15 ans au total.

## 8.2 Élimination

La directive relative aux Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEEE) vise à limiter autant que possible l'impact de ces équipements sur l'environnement, tant durant leur utilisation qu'une fois devenus des déchets. Au sein de l'Union européenne, cette réglementation est imposée par la directive 2012/19/UE, et des textes similaires existent dans la plupart des autres continents. Cette directive concerne tous les appareils électroniques, comme l'informatique, l'électroménager, l'électronique portable, etc., et impose des obligations de collecte, de traitement, de valorisation et de recyclage pour chaque



produit en fin de vie. Les produits électroniques destinés aux utilisateurs finaux doivent également porter le label DEEEE (voir ci-dessous), et le recyclleur doit recevoir toutes les informations nécessaires concernant la récupération et le recyclage.

Ce produit EPIRB contient des traces de lithium dans le bloc-piles. Il peut également contenir du plomb et des retardateurs de flamme bromés (BFR), présents dans le boîtier ainsi que sur les circuits imprimés.

Conformément à la directive, il est vivement recommandé de jeter ce produit EPIRB et son bloc-piles de façon responsable et respectueuse de l'environnement. Par exemple, ne les jetez pas simplement avec les ordures ménagères. Déposez-les plutôt dans un centre de recyclage agréé ou contactez un agent McMurdo pour obtenir des conseils.

## 9 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

406 MHz émetteur	Fréquence	406,040 MHz
	Puissance de sortie	5 W nominal
	Modulation	BPSK (16K0G1D)
Émetteur 121,5 MHz	Fréquence	121,5 MHz
	Puissance de sortie	70 mW nominal
	Modulation	AM balayé (3K20A3X)
Émetteur AIS	Fréquences	161,975 MHz (AIS1) 162,025 MHz (AIS2)
	Puissance de sortie	1 W EIRP
	Modulation	GMSK/FM (16K0GXW)
Récepteur GNSS	Constellations	GPS, GLONASS, Galileo
	Fréquences	1575,42 MHz (GPS, Galileo) 1602,00 MHz (GLONASS)
	Sensibilité	-167 dBm minimum
	Satellites suivis	92 canaux
Localisateur optique	Flash de localisation jour/nuit	3 points de LED haute intensité
	Intensité lumineuse	0,75 cd / 2,5 mW/sr minimum
	Fréquence des flashes	23 éclairs par minute
Batterie	Type	Lithium fer disulfure
	Durée de fonctionnement	48 heures minimum
	Durée de conservation	10 ans à compter de la date de fabrication
Environnement	Température de fonctionnement	-20 °C à +55 °C (-4° F à +131° F)
	Température de stockage	-30 °C à +70 °C (-22° F à +158° F)
	Profondeur de déclenchement automatique	4 m maximum
Dimensions (RLS)	Poids	710 g
	Hauteur / Largeur / Profondeur	425 x 105 x 105 mm (antenne incluse)
	Longueur de l'antenne	225 mm
Dimensions (support manuel)	Poids	110 g
	Hauteur / Largeur / Profondeur	135 x 125 x 125 mm
Dimensions (boîtier largable)	Poids	1075 g
	Hauteur / Largeur / Profondeur	415 x 135 x 135 mm
Normes	COSPAS-SARSAT	C/S T.001 C/S T.007
	Europe / Royaume-Uni (MCA)	MED / MER
	Etats-Unis	USCG & FCC
	Normes internationales	IEC 61097-2 ED4 IEC 60945 incl. Corrigendum1 (Portable) IEC 61108-1 (variante GNSS) RTCM 11000.5 (Groupe 3) ITU-R M.1371-5 Industrie Canada RSS-287 AS/NZS 4280.1
	Réglementation OMI	MSC.471(101) : A.662(16) ; A.694(17) ; A.814(19)

## 10 GARANTIE PRODUIT

### Enregistrement de la garantie

Félicitations pour l'achat de votre balise. Par défaut, votre appareil bénéficie d'une garantie de douze mois à compter de la date indiquée sur votre facture. Vous pouvez toutefois prolonger cette période de quatre années supplémentaires en enregistrant simplement votre appareil en ligne dans les 90 jours suivant l'achat sur : <https://www.seasofsolutions.com/contact-us/warranty-registration/>

Toute demande concernant cette garantie ou un centre de service agréé doit être adressée à :

**McMurdo Ltd**

Court Holbrook

Centre d'Affaires Cumberland E1

Route de Northumberland

Southsea PO5 1DS

**Royaume-Uni**

Téléphone : +44 (0)23 9262 3900

Adresse e-mail [info@seasofsolutions.com](mailto:info@seasofsolutions.com)

Site web [www.seasofsolutions.com](http://www.seasofsolutions.com)

## 11 COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Lorsque vous activez la balise EPIRB, ses émetteurs embarqués commencent à diffuser des signaux de détresse sur différentes fréquences :

- Un signal d'alerte à 406 MHz peut être capté par le système satellite Cospas-Sarsat. Les stations au sol suivent ces satellites et traitent les signaux de détresse pour localiser l'origine à l'aide de techniques de localisation Doppler (voir <https://www.cospas-sarsat.int/en/21-embedded-articles/230-doppler-processing>).  
Page 39
- Une transmission à 121,5 MHz peut être repérée par les avions survolant la zone ainsi que par les récepteurs de localisation Search & Rescue (SAR).
- Une transmission supplémentaire fonctionne sur 162 MHz pour le message AIS, qui comprend l'identifiant de l'unité, la position GNSS et un court message texte. Ce signal est envoyé huit fois par minute à l'aide du « protocole AIS impoli », lui conférant une priorité sur les autres signaux AIS à proximité. Ce signal est généralement capté par les navires équipés d'une antenne VHF AIS dans un rayon typique de six kilomètres.
- La position GNSS actuelle est incluse dans le signal de détresse. Les systèmes GNSS nécessitent une vue dégagée du ciel pour fonctionner correctement, car le récepteur doit capter les signaux de plusieurs satellites afin de calculer la position. Si le récepteur GNSS de la balise EPIRB ne peut pas définir la position, il passe en mode « sécurité » : il ne transmet pas de position erronée, mais envoie plutôt une information indiquant qu'aucune position n'est disponible. Dans ce cas, la localisation dépend alors du système satellitaire en orbite.

Les transmissions se poursuivent pendant au moins 48 heures et jusqu'à épuisement de la batterie.

## 12 SYSTÈME SATELLITE COSPAS-SARSAT

Le programme international Cospas-Sarsat est un système d'alerte et de distribution d'informations pour la recherche et le sauvetage par satellite, réputé pour sa capacité à détecter et localiser les balises de détresse activées par des avions, des navires ou des randonneurs en situation d'urgence. Depuis sa création en 1982, Cospas-Sarsat a permis de sauver plus de 40 000 vies.

### 12.1 Le processus de recherche et de sauvetage (SAR)

Le schéma ci-dessous du système Cospas-Sarsat présente les cinq étapes clés du processus de recherche et de sauvetage.



1. Tout commence par l'activation d'une balise de détresse (EPIRB pour le maritime, PLB pour un usage personnel et ELT pour l'aviation) en situation d'urgence, qui émet un signal sur la fréquence 406 MHz.
2. Le système satellitaire Cospas-Sarsat capte le signal et le transmet à une station de réception au sol, appelée Terminal Utilisateur Local ou LUT.
3. Le LUT traite le signal pour générer une alerte de détresse et la transmet à un centre de coordination des secours.

4. Le Centre de Contrôle de Mission reçoit l'alerte et la transmet, accompagnée des informations de localisation, au Centre de Coordination de Sauvetage, souvent en consultant le numéro d'identification unique de la balise pour obtenir des renseignements sur le propriétaire enregistré.
5. Le Centre de Coordination de Sauvetage informe les équipes de secours compétentes afin qu'elles mettent en place une opération de sauvetage.

Le système Cospas-Sarsat compte aujourd'hui deux types de satellites : les satellites en orbite terrestre basse (LEOSAR) et les satellites en orbite géostationnaire (GEOSAR), chacun apportant des avantages spécifiques pour la détection et la localisation des balises de détresse activées.

Le système LEOSAR est capable de localiser une balise sans l'aide d'un GNSS, mais ses satellites n'observent qu'une petite portion de la Terre à la fois. Par conséquent, il peut être nécessaire que plusieurs passages soient effectués, ce qui entraîne parfois un délai dans le processus de recherche et de sauvetage.

Le système GEOSAR assure une couverture permanente de la quasi-totalité du globe, à l'exception des régions de haute latitude (comme les zones polaires), recevant ainsi les alertes de détresse sur la plupart de la planète. Cependant, il ne peut localiser la balise que si la position est incluse dans le message, grâce à un récepteur de navigation local tel qu'un GNSS.

MEOSAR est une technologie satellitaire de nouvelle génération, à la pointe de l'innovation, qui transforme en profondeur l'écosystème Cospas-Sarsat. Une fois déployé, MEOSAR mettra en orbite plus de six fois le nombre actuel de satellites Cospas-Sarsat, offrant ainsi une couverture mondiale élargie et une précision de localisation nettement améliorée.

## **12.2 Système mondial de navigation par satellite (GNSS)**

Les systèmes GNSS tels que GPS, Galileo et GLONASS peuvent être utilisés par une balise EPIRB équipée pour déterminer sa position avec une grande précision. Le traitement avancé des données GNSS permet une détection rapide des coordonnées et améliore la localisation précise en cas d'urgence.

## **12.3 Compatibilité MEOSAR expliquée**

Cette balise EPIRB est entièrement compatible avec les systèmes MEOSAR en phase de capacité opérationnelle initiale (EOC) et de capacité opérationnelle complète (FOC), et bénéficie ainsi des avancées de cette nouvelle infrastructure en matière de détection et de localisation des signaux.

Le programme international Cospas-Sarsat a lancé en 2004 le développement et le déploiement d'un système de recherche et de sauvetage par satellite en orbite terrestre moyenne (MEOSAR), destiné à compléter puis à remplacer les satellites SAR en orbite terrestre basse (LEOSAR) mis en service depuis les années 1980.

Le système MEOSAR utilise des répéteurs SAR embarqués sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (par exemple GPS, Galileo et Glonass) et offre une détection améliorée ainsi qu'une localisation indépendante des balises de détresse (EPIRB), des émetteurs de localisation d'urgence (ELT) et des balises personnelles (PLB).

Pour en savoir plus sur MEOSAR et le réseau Cospas-Sarsat, consultez le site web <https://cospas-sarsat.int/en/>.

## 13 COMMENT ENREGISTRER VOTRE EPIRB

L'enregistrement de votre balise EPIRB se fait désormais en ligne. C'est la méthode recommandée. Retrouvez ci-dessous les liens pour chaque pays :

Pays	Adresse du site web
Australie	<a href="http://www.amsa.gov.au/beacons">www.amsa.gov.au/beacons</a>
Nouvelle-Zélande	<a href="http://www.beacons.org.nz">www.beacons.org.nz</a>
Royaume-Uni	<a href="http://forms.dft.gov.uk/mca-sar-epirb">forms.dft.gov.uk/mca-sar-epirb</a>
États-Unis	<a href="http://www.beaconregistration.noaa.gov">www.beaconregistration.noaa.gov</a>
Autre (COSPAS-SARSAT)	<a href="http://www.406registration.com">www.406registration.com</a>

Accédez au site d'enregistrement correspondant à votre pays ou pavillon et suivez les instructions.

Le site COSPAS-SARSAT fournit des informations sur l'enregistrement pour de nombreux pays : [www.cospas-sarsat.int](http://www.cospas-sarsat.int)

Si l'enregistrement en ligne n'est pas possible, un formulaire d'inscription est généralement fourni. Ces formulaires comportent déjà l'identifiant de votre balise EPIRB ; il vous suffit de compléter les informations sur votre navire et de communiquer vos numéros de contact. Lorsque cela est possible, l'adresse postale adéquate et les coordonnées pour toute demande sont également pré-remplies.

Après l'enregistrement, un accusé de réception est habituellement envoyé. En Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, un autocollant « Décalcomanie » vous sera également remis, que vous devrez apposer sur la balise EPIRB. Cet autocollant fait office de preuve d'enregistrement — ne pas en disposer constitue une infraction.

Contacts utiles pour l'enregistrement :

**Enregistrement des balises Sarsat aux États-Unis**

Enregistrement des balises NOAA/Sarsat,  
NSOF, E/SP053,  
1315 East West Highway,  
Silver Spring,  
MD 20910-9684.  
Tél. 888 212 7283  
Fax 301 817 4565

**Registre EPIRB Royaume-Uni**

HM Coastguard (Sud),  
Pendennis Point,  
Castle Drive,  
Falmouth,  
TR11 4WZ.  
Tél. 01326 211569  
Fax 01326 319264

## **13.1 Contact d'urgence**

Il est ESSENTIEL que les informations de contact d'urgence soient exactes, notamment le numéro de téléphone, car elles serviront à valider une alerte. Le sauvetage par l'USCG (United States Coast Guard) ne sera lancé immédiatement que si l'inscription de la balise et la localisation approximative peuvent être confirmées ; dans le cas contraire, une vérification supplémentaire sera nécessaire, entraînant un délai d'intervention.

## **13.2 Informations d'enregistrement pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande**

Pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'inscription en ligne est privilégiée sur [www.amsa.gov.au/beacons](http://www.amsa.gov.au/beacons) et sur [www.beacons.org.nz](http://www.beacons.org.nz) respectivement.

### **13.2.1 Conseils pour l'achat ou le transfert d'une balise EPIRB**

L'enregistrement des balises satellites EPIRB 406 MHz auprès de la section d'enregistrement de l'autorité nationale\* est obligatoire, en raison de la portée mondiale du système COSPAS-SARSAT. En Nouvelle-Zélande, l'enregistrement est également obligatoire pour les navires commerciaux.

Les informations fournies lors de l'enregistrement sont exclusivement utilisées pour les opérations de recherche et de sauvetage.

Remplissez la carte d'enregistrement du propriétaire dès la finalisation de la vente. Envoyez-la sans attendre à l'autorité nationale\* par courrier, fax ou email. Les cartes d'enregistrement sont également disponibles en ligne.

Si la balise doit être mise en service immédiatement, complétez la carte d'enregistrement et transmettez les informations par fax ou email à l'autorité nationale compétente\*.

Si la balise est transférée à un nouveau propriétaire, l'actuel détenteur doit informer l'autorité nationale\* par e-mail, fax, courrier ou téléphone, en communiquant le nom et l'adresse du nouveau propriétaire.

Le nouveau propriétaire de la balise devra transmettre à l'autorité nationale\* les informations figurant sur la carte d'enregistrement.

Cette responsabilité s'applique à tous les propriétaires suivants.

\*L'autorité nationale est l'Australian Maritime Safety Authority ou le Rescue Co-ordination Centre New Zealand, selon le cas. Coordonnées :

Autorité australienne de la sécurité maritime (AMSA)	<p>Service d'enregistrement des balises, Autorité australienne de la sécurité maritime, GPO Box 2181, Canberra City,</p> <p><b>ACT 2601</b></p> <p>Enregistrement en ligne : <a href="http://www.amsa.gov.au/beacons">www.amsa.gov.au/beacons</a> Fax : +61 2 9332 6323 Numéro local : 1800 406 329 Email : <a href="mailto:ausbeacon@amsa.gov.au">ausbeacon@amsa.gov.au</a> Téléphone : +61 2 6279 5766 ou 1800 406 406</p>
Centre de Coordination des Secours Nouvelle-Zélande (RCCNZ)	<p>Centre de Coordination des Secours Nouvelle-Zélande, BP 30050, Lower Hutt 5040</p> <p>Enregistrement en ligne : <a href="http://www.beacons.org.nz">www.beacons.org.nz</a> Fax : +64 4 577 8041 Email : <a href="mailto:406registry@maritimenz.govt.nz">406registry@maritimenz.govt.nz</a> Téléphone : +64 4 577 8042</p>

### 13.3 Licence radio

Une balise EPIRB est un émetteur radio et doit donc figurer sur votre licence radio. Si un indicatif d'appel radio vous a été attribué, vous possédez déjà une licence pour votre équipement VHF ou MF. Pensez à mettre à jour votre licence pour y inclure l'EPIRB. Pour plus d'informations, consultez la licence radio de votre navire.

### 13.4 Vente ou transfert

Les balises EPIRB enregistrées en Australie, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis n'ont généralement pas besoin d'être reprogrammées lorsqu'elles sont transférées à un autre navire dans le même pays. Rendez-vous sur le site de l'enregistrement national pour déclarer le changement de propriétaire ou contactez l'autorité compétente pour signaler le transfert.

Pour la plupart des autres pays ou en cas de changement de pays, la balise EPIRB doit être reprogrammée. L'identifiant EPIRB comporte un code pays, donc si le pavillon du navire change, la balise doit être reprogrammée. La programmation peut être effectuée par tout agent agréé McMurdo. Trouvez l'agent de service agréé le plus proche sur le site :

[www.seasofsolutions.com/where-to-buy](http://www.seasofsolutions.com/where-to-buy)